



CM1

CM2

6^{ème}

□ La sensibilité (soi et les autres)

⇒ **Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.**

- la diversité des expressions, des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (*littéraires, artistiques...*)
- la maîtrise des règles de la communication (*jeu théâtral, mime, jeux de rôle*)
- la connaissance et la structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions (*langage de situation, langage d'évocation*)

⇒ **S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.**

- le respect des autres
- le respect des différences, la tolérance (*en lien avec le programme d'histoire*)
- le respect de la diversité des croyances et des convictions
- le secours à autrui (l'attestation « apprendre à porter secours » (APS))
- le respect d'autrui dans le langage, notamment la politesse
- l'intégrité de la personne

⇒ **Se sentir membre d'une collectivité.**

- Connaître et comprendre valeurs et les symboles de la République française et de l'Union Européenne (*les différentes interprétations de La Marseillaise (éducation musicale), les représentations artistiques des symboles de la République*)
- savoir travailler en respectant les règles de la coopération. (*Partager les tâches dans des situations de recherche (grammaire, conjugaison, mathématiques...), de coopération (EPS, éducation musicale, arts visuels et arts plastiques...) ou d'expérimentation (sciences) en coopérant au sein de la classe ou de l'école.*)

□ Le droit et la règle (des principes pour vivre avec les autres)

⇒ **Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.**

- les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen. (*conseils d'élèves e débats, sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions*).
- le code de la route : initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).
- le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi).
- les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions. (*Définir et discuter en classe les règles du débat ou celles du conseil d'élèves*)
- l'égalité entre les filles et les garçons.



CM1

CM2

6^{ème}

- la mixité à l'école.
- l'égalité des droits et la notion de discrimination (*loi sur le handicap de 2005*)

⇒ **Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.**

- les principes de la démocratie représentative en France et en Europe.
- les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité.
- le vocabulaire des institutions (*comprendre les différents domaines d'action de la commune, les institutions à travers leurs textes fondateurs et leur histoire*)

□ Le jugement (penser par soi-même et avec les autres)

⇒ **Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.**

- le choix, sa justification.
- la connaissance et la reconnaissance de différents types d'expression (récit, reportage, témoignage).
- les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...).
- l'approche de l'argumentation.
- le débat argumenté.
- l'initiation au débat démocratique. (organisation de débats réglés)
- les critères du jugement moral : le bien et le mal, le juste et l'injuste.
- les préjugés et les stéréotypes (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie).
- la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'école.
- la distinction entre croyances et opinions.
- le jugement critique : (traitement de l'information et éducation aux médias)
- la responsabilisation à l'usage du numérique en lien avec la charte d'usage des Tice.

⇒ **Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général**

- la notion de bien commun dans la classe, l'école et la société.
- les valeurs personnelles et collectives.
- les valeurs et institutions : la devise de la République (Liberté, Égalité, Fraternité).
- le sens républicain de la nation.
- les libertés fondamentales.



CM1

CM2

6^{ème}

- la laïcité. (*Charte de la laïcité*)
 - les valeurs de l'Union européenne.
- L'engagement (agir individuellement et collectivement)
- ⇒ ***S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.***
- l'engagement moral (*la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité*).
 - le secours à autrui : prendre des initiatives, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS).
 - le code de la route : sensibilisation à la responsabilité en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).
 - la responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé.
- ⇒ ***Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.***
- la participation démocratique, le vote (*les principes du vote démocratique dans les conseils d'élèves*)
 - les acteurs locaux et la citoyenneté.
 - la solidarité individuelle et collective.
 - la fraternité dans la devise républicaine.